

MAIRIE



De
CASSAGNES
Département du Lot
Canton de Puy l'Evêque

Tel/fax: 05.65.36.60.32

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Réunion du vendredi 23 mai 2008 à 21 h 00

Le vendredi 23 mai 2008 à 21h00, le conseil municipal de la Commune de CASSAGNES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Jean-Claude JURQUET, Maire de CASSAGNES.

Nombre de conseillers:

En exercice: 11

Présents : 10

Etaient présents : Mr JURQUET, Mme DESSAINT, Mme VERDIER, Mr LANDIECH, Mr GROUSSET, Mr FERNANDEZ, Mr DUMEAU, Mr ALADEL, Mr LOUBIERES, Mme CAILHOL, Mr LANDIECH .

Excusé : Mme DACHARY

Date de convocation: 19 mai 2008

Date d'affichage: 29 mai 2008

Secrétaire de séance : Bernard LANDIECH

Délibération concernant la modification statutaire voirie de la Communauté de Communes de la Vallée du Lot et du Vignoble

Monsieur le Maire informe l'assemblée des souhaits exprimés par le conseil communautaire de la Communauté de Communes de la Vallée du Lot et du Vignoble, dans ses séances du 28 février 2008 proposition de la correction statutaire suivante : « la voirie d'intérêt communautaire est composée de la totalité **des voies communales** des communes membres de la communauté de commune et non pas de la totalité des **voiries communales**, comme cela fut approuvé par délibération du 4 juillet 2007. Après consultation, le Conseil Municipal donne son accord pour cette modification intervenue.

Fait et délibéré les jours mois et an ci-dessus

Acte reçu à la préfecture le
Acte rendu exécutoire le

Le Maire
Jean-Claude JURQUET